

**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 15 janvier 2020 portant nomination des membres du jury dans le cadre du financement de la recherche alloué aux Hautes Ecoles**

**A.M. 15-12-2020**

**M.B. 14-01-2021**

La Ministre de la Recherche scientifique,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 octobre 2019 portant composition du jury dans le cadre du financement de la recherche alloué aux Hautes Ecoles;

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 2020 portant nomination des membres du jury dans le cadre du financement de la recherche alloué aux Hautes Ecoles;

Considérant la proposition du Conseil d'administration de l'ARES en date du 10 novembre 2020;

Considérant que les membres nouvellement désignés achèvent le mandat de leurs prédécesseurs,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 2, 2<sup>o</sup>, de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2020 portant nomination des membres du jury dans le cadre du financement de la recherche alloué aux Hautes Ecoles, les modifications suivantes sont apportées :

1<sup>o</sup> les mots «Mme Els BAKKER» sont remplacés par les mots «Mme Marie GEONET»;

2<sup>o</sup> les mots «Mme Nicole BARDAXOGLU» sont remplacés par les mots «Mme Annick VANDEUREN».

**Article 2.** - A l'article 2, 4<sup>o</sup>, de l'arrêté précité, les modifications suivantes sont apportées :

1<sup>o</sup> les mots «Mme Delphine HAULOTTE» sont remplacés par les mots «Mme Nathalie LEBOEUF»;

2<sup>o</sup> les mots «Mme Florence MAERTENS» sont remplacés par les mots «Mme Delphine HAULOTTE».

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 15 décembre 2020.

V. GLATIGNY